

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juillet 2022

MAINTIEN PROVISOIRE D'UN DISPOSITIF DE VEILLE ET DE SÉCURITÉ SANITAIRE EN
MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA COVID-19 (N°9) - (N° 14)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 7

présenté par

M. Breton, M. Hetzel, M. Gosselin, M. Di Filippo, Mme Valentin, Mme Corneloup, M. Cordier,
M. Bony, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Nury, M. Cinieri, M. Seitlinger, Mme Blin et
M. Pierre-Henri Dumont

ARTICLE 2

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« douze »

le mot :

« seize ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.